



Séance du 5 juin 2026

MAIRIE de SAINT-CANNAT

13760

Effectif du Conseil municipal :

En exercice : 29	Présents : 17	Représentés : 12	Non représentés : 0
------------------	---------------	------------------	---------------------

N°2026-062	Dénomination d'un équipement sportif	Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-préfecture le : 11 JUIN 2026 Publication sur le site internet municipal le : 16 JUIN 2026
------------	--------------------------------------	--

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le vingt-neuf mai deux mille vingt-six conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Joël LEVI-VALENSI, Maire.

PRESENTS : J. LEVI-VALENSI, D. CAMHI, D. BARBIER, M. CUTILLO, D. JARNIGON, S. BOULINGUEZ, O. MORBELLI, S. BOURAS, W. PATERNA, B. RIPOLL, P. VIDALOU, V. BAUME, R. MOUNY, J.M. ARNAUD, A. DESLANDES, O. ILLOUZE, M. RIBES.

EXCUSES : G. SORBA représenté par J. LEVI-VALENSI, M. GUILLET représentée D. BARBIER, L. MOREL représentée par A. DESLANDES, N. TRONC représentée par D. CAMHI, A. CHIABRANDO représentée par W. PATERNA, S. ROCHEZ représentée par P. VIDALOU, C. MARIE représenté S. BOULINGUEZ, A. RUBIOLO représentée par D. CAMHI, N. FRATE représentée par V. BAUME. M.L. VOLAND présentée par D. JARNIGON, R. PEYROL représenté M. CUTILLO, S. MENEUT représenté par B. RIPOLL.

Secrétaire de séance : Sabine MENEUT

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-29 du CGCT ;
Considérant que la dénomination des équipements publics communaux relève de la compétence du Conseil municipal ;
Considérant que le stade en pelouse du complexe sportif Albert BARRE n'a pas été nommé ;
Considérant l'intérêt communal de rendre hommage à M. Marcel PUJALTE.

Le Conseil municipal est en charge de donner des noms aux lieux publics et équipements municipaux. Le choix d'un nom doit présenter un lien avec l'intérêt communal : histoire locale, personnalité marquante, événement, patrimoine, géographie, activité sportive ou culturelle, etc.

Marcel PUJALTE était un footballeur puis entraîneur français né le 27 décembre 1920 à Tassin (aujourd'hui Hassi Zahana) en Algérie française et mort le 23 janvier 1986 à Aix-en-Provence. Il a évolué au poste de milieu de terrain du milieu des années 1940 au milieu des années 1950.

Marcel PUJALTE a été militaire de 1940 à 1945 et a participé au débarquement de Provence. Il s'est illustré dans la Résistance en Provence.

Il a ensuite joué à l'Olympique de Marseille avec lequel il est devenu champion de France en 1948. Il a évolué ensuite au SO Montpellier, et enfin à l'AS Aixoise. Il est ensuite devenu entraîneur et a dirigé le SC Saint-Cannat puis le club de Saint-Rémy de Provence.

Marcel PUJALTE porte donc des valeurs sportives et de patriotisme que la Municipalité souhaite mettre en avant. Il est un marqueur historique et culturel pour notre Commune.

La famille de Marcel PUJALTE a fait connaître son acceptation pour cette dénomination. Nous attendons leur validation écrite.

Pour information, sa femme, Carmen PUJALTE, est récemment devenue une des centenaires du village.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- De dénommer « Stade Marcel PUJALTE » le stade pelousé du Complexe Albert BARRE.

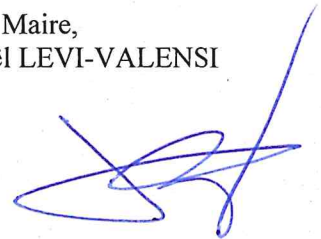
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,
Sabine MENEUT



Le Maire,
Joël LEVI-VALENSI



Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Actes en cours

Création d'acte

Recherche

Acte à classer



Imprimer



Imprimer l'acte avec le tampon AR



Envoyer

2026-062

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-06-11T16-16-16.01 (MI270399732)

Identifiant unique de l'acte : 013-211300918-20260605-2026-062-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Dénomination d'un équipement sportif

Date de décision : 05/06/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2026-062 Dénomination d'un équipement sportif.PDF](#) Multicanal : Non

Annuler

Classer

Préparé
Transmis
Accusé de réception

Date 11/06/26 à 16:16
Date 11/06/26 à 16:16
Date 11/06/26 à 16:21

Par [ELSENHEIMER Sophie](#)
Par [ELSENHEIMER Sophie](#)